

# MASTER STAPS Université d'Orléans



**Spécialité Ergonomie de la Motricité**

**ergomot**  
master

## 1 – Objectifs de la formation

Cette formation vise à former à l'approche pluridisciplinaire de l'activité motrice étudiée en situation réelle, avec une visée de conception ergonomique.

La spécialité Ergonomie de la Motricité forme, depuis 2003, des Professionnels de **l'Intervention et de la Recherche** en Ergonomie. Elle s'adresse à des étudiant(e)s titulaires d'une licence STAPS « Education & Motricité », « Activités Physiques Adaptées » ou « Entraînement et Performance », mais aussi à des personnes issues d'autres cursus, en formation initiale ou continue, reprise d'études ou reconversion, qui ont pour objectif l'exercice professionnel de l'ergonomie.

La technologisation et l'accès pour tous à cette technologie, le vieillissement de la population, les préoccupations de santé au travail, la capitalisation des savoirs au sein des entreprises, la lutte contre l'insécurité routière, l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, le développement de la formation tout au long de la vie, génèrent des besoins forts en ergonomie, assurant ainsi des **perspectives de développement de l'ergonomie et d'insertion professionnelles des diplômé(e)s du Master Ergomot.**

L'ergonomie s'applique aux situations de Travail, mais aussi aux Activités de Vie Quotidienne, d'Usages, au Sport et aux Loisirs. Elle vise à améliorer la Performance (qualitative et quantitative), la Santé (construction et préservation de la santé), la Sécurité (sûreté physique et psychologique), le Confort (bien-être matériel et affectif), le Développement (épanouissement des acteurs, enrichissement des activités humaines).

Les étudiant(e)s de la spécialité Ergonomie de la Motricité sont formé(e)s à intervenir sur des missions dans lesquelles **le corps et la motricité** jouent un rôle important : concevoir ou transformer des objets, des outils, des environnements, des systèmes d'information, des aménagements/de l'organisation, des dispositifs de formation, des dispositifs de capitalisation de connaissances :

### **Ergonomie des Conditions de Travail**

Aménagement de postes, Prévention des TMS, Fatigue, Pénibilité, Risques Psychosociaux

### **Ergonomie des Situations de Handicap**

Aménagement, Compensation, Accessibilité (espaces, emploi), Innovations Technologiques

### **Ergonomie de la Formation**

Formation à la prévention, Transmission de l'expérience, Capitalisation de l'expérience

### **Ergonomie des Activités quotidiennes**

Situations de conduite, Cohabitation entre usagers, Textiles techniques, Appropriation, Usages.

### **Ergonomie Sportive**

Equipements sportifs, Matériels innovants, Situations d'entraînement

### **Ergonomie du Vieillessement et des situations de vulnérabilité**

Dégradation de la motricité, maintien dans l'emploi

## **Ergonomie des Relations de Service**

Innovation dans les services, Simulation et Test de services

Les Codes des fiches du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME) les plus proches : K2401 - M1402 - K2101- K2111 – K 2402

## **2 – Débouchés professionnels**

### **Débouchés Spécifiques : Ergonome**

Ergonome au sein d'un Service Inter-entreprise de Santé au Travail (Membre d'une équipe pluridisciplinaire)

Ergonome au sein de la Fonction Publique d'Etat (Universités, Services déconcentrés de l'Etat)

Ergonome au sein de la Fonction Publique Hospitalière (Hôpitaux, Etablissements hospitaliers, Maison de Retraites...)

Ergonome au sein de la Fonction Publique Territoriale (Mairie, Intercommunalités, Conseil Général, Conseil Régional...)

Ergonome au sein d'Associations exerçant des missions de service public (Réseau Comète, SAMETH...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique (INRETS, LCPC, IRD...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (LNE, ADEME, INERIS...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à caractère Administratif

Ergonome Interne en entreprise (rattaché Ressources Humaines, Production, Hygiène Sécurité Environnement, Qualité)

Ergonome dans un service de Recherche et Développement (R&D)

Ergonome Conseil ou Consultant

Ergonome au sein d'un Groupement d'Employeur, un cluster, une grappe d'entreprise

Ergonome dans une structure d'appui pour un réseau d'entreprises

Ergonome au sein d'établissements privés exerçant des missions de service public (CARSAT, MSA, ARACT, INRS)

### **Débouchés secondaires : Métiers/Fonctions avec valence ergonomique**

Cadre sportif(ve) avec valence ergonomique

Responsable Hygiène Sécurité Environnement avec valence ergonomique

Responsable Ressource Humaine avec valence ergonomique

Responsable Amélioration des Conditions de travail avec valence ergonomique

Responsable Formation avec valence ergonomique

Préventeur avec valence ergonomique

Les **insertions professionnelles** de sortants de la spécialité Ergonomie de la Motricité les plus récentes ont concerné notamment les structures suivantes :

CATERPILLAR, CHU Montélimar, CHU Grenoble, COMETE France, IFSTTARR, , PETZL, TRW, NEKOE-AKTAN, SAMETH, MICHELIN, SDIS 62, SOFAXIS, Efficience Santé, ARACT, Johnson & Johnson, SECAFI, Rainbow Ergonomie, ACST Strasbourg, APSMT 41, CIHL 45, SST 12, AIPST 18, Institut Lean France, Ergos Concept, Initiatives Prévention, Adequat, Samsah prepsy, Centre de gestion (fonction publique territoriale), Direction Générale de l'Armement, SAMETH, THALES, RISOU, DEDALE, Amazon.

**Les taux d'insertion en sortie de Master Ergomot sont de 80% à T+ 12 mois sur le métier d'ergonome.**

## 3 – Compétences Visées par la formation

### Compétences générales

L'efficacité spécifique de l'ergonomie trouve sa source dans la combinaison de deux grandes compétences qui sont au cœur de la formation :

- La maîtrise des méthodes d'analyse systématiques des activités humaines en situation réelle ;
- La maîtrise des démarches de conception fondées sur l'analyse de l'activité.

### Compétences liées à l'emploi

La formation vise l'acquisition de 6 **domaines de compétences** professionnelles critiques.

#### 1. Analyser une demande/proposer une intervention

- Prospecter et s'inscrire dans le marché de l'ergonomie de la motricité ;
- Savoir reformuler ou définir une demande, délimiter un champ d'investigation et la pertinence des missions au regard de la formation ;
- Identifier/négocier les conditions favorables d'une intervention (durée, cadre de travail, moyens).

#### 2. Réaliser une ergonomie de la motricité

- Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'analyse de l'activité en situation « réelle » ;
- Maîtriser les méthodes de recueil et de traitement de données (observation, enregistrements numériques, entretiens, questionnaires, outils de cotation, capteurs, métrologie) et leur traitement ;
- Connaître et mobiliser les modèles théoriques et notions pertinentes sur l'activité humaine.

#### 3. Savoir accéder aux ressources

- Identifier et solliciter les experts, être capable d'assurer une veille sociotechnique, scientifique et bibliographique ;
- Connaître et utiliser les canaux d'informations ergonomiques : listes de diffusion, réseaux, colloques, journées d'étude ;
- Savoir se constituer un réseau ;
- Rassembler la documentation (données existantes, réglementation) et savoir hiérarchiser le niveau de pertinence des sources.

#### 4. Produire des traces et rapports d'activités - Concevoir de façon innovante et méthodique

Développer les compétences à produire des livrables : documents écrits, supports à communications orales, adaptés aux exigences et à la culture des destinataires :

- en amont d'une intervention (réponse à un appel d'offre, proposition d'intervention, demande de financement) ;
  - en cours d'intervention (synthèse d'avancement, rapport intermédiaire, communication interne) ;
  - en fin d'intervention (bilan, préconisations, traces pour la structure, mémoire universitaire, mode d'emploi, articles scientifiques, démonstrateurs) ;
- Innover et faire preuve de créativité.

#### **5. Développer une ergonomie participative**

Etre capable d'impliquer les acteurs concernés tout au long du processus d'intervention : de l'analyse de l'activité à la conception ;

Savoir prendre en compte les vulnérabilités des participants dans tout travail collectif ;

Proposer des préconisations, de situations de simulations de travail ou d'usage futurs en mobilisant la créativité des acteurs ;

Créer des conditions de validation et d'évaluation collective des transformations.

#### **6. Savoir-être, éthique**

Savoir articuler son travail avec différents acteurs et organes (services, fonctions, métiers) et connaître les différents milieux socioprofessionnels (systèmes de management, organisation du travail, cultures d'entreprise) ;

Respecter et savoir faire respecter les cadres de travail (prérogatives, délais, confidentialité des données, rôles de chacun) ;

Exercer un juste usage de sa responsabilité : savoir être ferme, cohérent(e) organisé(e) tout en faisant preuve de diplomatie, d'écoute et d'adaptation ;

Etre capable d'intégrité dans la poursuite des objectifs propres à l'ergonomie.

## 4 – Modalités de Travail, Contrôle des connaissances

Le travail des étudiant(e)s au sein du Master est organisé avec une logique de tâches à réaliser selon un calendrier défini à l'avance et communiqué en début d'année. Il est formalisé pour ce qui concerne le M2 dans un outil réglementaire et obligatoire dans le cadre de l'alternance, le **livret d'alternance** (livret d'apprentissage et de liaison ou livret d'alternance et de liaison) qui est un document de liaison entre l'Université et l'employeur de l'étudiant(e). Pour ce qui concerne le M1, il est formalisé dans le **livret de l'étudiant(e) M1**.

Les modalités d'évaluation (nature des épreuves, niveaux d'exigences) visent à favoriser le développement des compétences visées par la formation et à s'assurer du niveau d'appropriation exigé. Elles intègrent notamment, des contrôles continus et examens terminaux, des travaux collectifs et individuels, des prestations orales et écrites, de la conception, des simulations, la réalisation d'un Portfolio de compétences. Les formats d'évaluation retenus par l'équipe de formation sont en lien direct avec des formats de travail qui sont ceux de l'exercice professionnel de l'ergonomie.

Cette conception s'éloigne d'une conception plus classique d'une organisation de l'évaluation pensée unité d'enseignement par unité d'enseignement. Au sein du Master Ergomot, les UE viennent nourrir le travail de l'étudiant et sont pensées comme des aides à la réalisation de ce travail, elles n'en sont pas l'organisateur principal.

Les évaluations sont adaptées à la formation continue, aux étudiant(e)s salariés, aux étudiant(e)s étranger(ère)s, aux personnes en situation de handicap. Elles combinent maîtrise des connaissances théoriques et méthodologiques et réinvestissement dans l'intervention ergonomique.

Les stages réalisés au sein des structures d'accueil sont sanctionnés par un mémoire et une soutenance. Les UE de stage sont validées à 10/20 lors d'une unique session (pas de seconde session).

La capitalisation par semestre est automatique. Il n'y a pas de compensation entre semestre. Il n'y a pas de compensation possible non plus pour les UE de stage : pour les valider, il est donc impératif d'obtenir 10/20<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Se reporter également à la réglementation de l'Université :

<http://www.univ-orleans.fr/sciences-techniques/etudes/reglementation-et-contrôles-des-connaissances>

## 5 – Equipe de formation de la spécialité Ergonomie de la Motricité

Les enseignements sont assurés par

- une équipe **d'enseignants chercheurs** de l'Université d'Orléans spécialisés en ergonomie et dans les disciplines scientifiques support à l'ergonomie : Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Biomécanique, Physiologie, Neurosciences et Droit complétée par des enseignants chercheurs et chercheurs d'autres universités et organismes de recherche ;
- des **professionnels de l'ergonomie** intervenants dans différents secteurs : cabinets de consultants, grandes entreprises, services de santé au travail, établissements de santé, structures de recherche, dont plusieurs ergonomes diplômé(e)s de la formation.

Interviennent aussi ponctuellement

- des professionnel(le)s exerçant des responsabilités dans des organismes qui recrutent des ergonomes ou sollicitent, financent, animent des actions collectives impliquant des ergonomes : ARACT, DIRECCTE, CARSATT, SAMETH, ARITT, ARS.
- des professionnel(le)s assurant des responsabilités et missions en articulation avec l'ergonomie : médecins du travail, Responsables HSE, Méthode, Production, RH, Ingénieurs.
- des professionnel(le)s en charge de services communs de l'Université d'Orléans ou de la Région : CFA Interuniversitaire, Espace Stage Emploi Entreprises, Services Universitaire de Documentation.

## 6 – Stages et Structures d'accueil

L'expérience dans une position professionnelle d'ergonome stagiaire (M1) ou d'ergonome en formation (M2) joue un rôle pivot dans la formation.

### Réseau socioprofessionnel étendu et diversifié

Le Master de la spécialité Ergonomie de la Motricité est inséré dans un réseau socioprofessionnel (plus de 300 structures) Région Centre et dans la France entière offrant ainsi une grande diversité d'accès aux stages et des possibilités d'insertion professionnelle des diplômé(e)s.

### Stage de M1

#### Durée : 9 semaines (à partir de mars, supérieur à 44 jours)

Il est réalisé au sein d'une structure d'accueil publique ou privée agréée par l'équipe pédagogique et sur un thème validé pour son intérêt d'un point de vue ergonomique.

L'étudiant(e) bénéficie d'un double tutorat : un tuteur de stage qui fait partie de la structure d'accueil et un tuteur universitaire.

L'étudiant(e) devra rédiger un mémoire, et non un rapport de stage, qu'il ou elle soutiendra oralement devant un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique, jury auquel participe le tuteur professionnel.

Le stage est soumis à gratification (LOI n°2014-788 du 10 juillet 2014) qui ne peut pas être inférieure à 15 % du plafond de la Sécurité Sociale (soit 3,60€ de l'heure). Les indemnités peuvent être plus élevées (politique interne de la structure d'accueil, accord de branche ou stage réalisé dans le cadre d'un CDD).

**Mise en stage** : les structures suivantes ont accueilli un(e) étudiant(e) du M1 Ergomot au cours des trois dernières années: Groupe EADS, Hitachi Hicef, Groupe MARS, Thermor Industries, BRGM, Cluster NEKOE, Cluster AGHIR, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP), Oréliance, Centres Hospitaliers (CHRO, CHAM), Groupe LOREAL, SHISEIDO, PHILIPS, EUROSTYLE SYSTEM, APERAM ALLOIS, ESTERLINE Advanced Sensor, HUTCHINSON, Johnson & Johnson (Ethicon), SOFAXIS, RADIALL, ANTARTIC, COMATELEC, John Deere, REDEX, Festival des pains, BARILLA, ANTARTIC, Amazon, McDonald's, MSA, Vinci Construction, Cabinet d'architectes, ESAT, EHPAD, services de santé au travail, PME, Collectivités territoriales, Laboratoires de recherche.

### Structures d'accueil de M2

Le M2 est réalisé en alternance, quel que soit le statut de l'étudiant(e). L'étudiant(e) salarié(e) alterne des périodes de formation à l'université et des périodes de formation et de travail comme ergonome dans la structure d'accueil, selon un calendrier de l'alternance fixé chaque année. Ce calendrier détermine les semaines de présence à l'université et les semaines de présence des étudiant(e)s dans leur structure d'accueil, les dates de début et de fin de contrat d'alternance, les dates d'examens, les périodes de révision.



Le M2 s'effectue dans une structure d'accueil publique ou privée qui recrute l'étudiant(e) en amont du début de la formation.

La structure et le thème du stage sont validés par l'équipe pédagogique pour leur viabilité, leur cohérence avec le parcours de formation et leur intérêt d'un point de vue ergonomique. L'étudiant(e) bénéficie d'un double tutorat : un tuteur professionnel qui fait partie de la structure d'accueil (maître d'apprentissage dans le cas d'apprenti(e) ; tuteur professionnel dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) et un tuteur universitaire.

**Structures publiques recevant des alternant(e)s** : Associations, Services de Santé au Travail, Universités, Clubs sportifs, Hôpitaux, Laboratoires de recherche, Etablissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique, Industriel et Commercial ou Administratif.

**Structures privées recevant des alternant(e)s** : Grandes entreprises, Groupes, Entreprises de taille Intermédiaire (ETI), PME, Services R&D, Cabinets de Consultants, Groupement d'Employeurs, Structures d'appui pour un réseau d'entreprises, Cabinets d'architectes, Etablissements privés exerçant des missions de service public.

Le stage permet la réalisation d'une intervention ergonomique ou d'une Recherche Ergonomique.

L'étudiant(e) devra rédiger un mémoire, (et non un rapport de stage), qu'il ou elle soutiendra oralement devant un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et du tuteur de la structure d'accueil. Le stage (et non le mémoire) est aussi évalué par la structure d'accueil.

Pour les apprenti(e)s, le salaire minimal fait l'objet d'une réglementation particulière calculé en terme de pourcentage du SMIC (61% pour une structure privée, 81% pour une structure publique). Ce salaire peut être plus élevé en fonction d'accords de branche, mais aussi dans le cadre d'une négociation classique dans le cadre d'un CDD. Pour 2015/2017, les salaires s'échelonnent entre 950 euros et 1970 euros brut/mensuel.

**Accueil de stagiaires ergonomes en alternance Master** : *les structures suivantes ont accueilli un(e) alternant(e) de M2 au cours des trois dernières années : Shiseido, Guerlain, Dior, Plastic Omnium, Cluster AGHIR, SNCF, Mairies, TI Automotive, Faurecia, Valeo, Renault, CIHL 45, AIPST 18, Cluster NEKOE-Aktan, IFSTTARR (Institut Français des Sciences et Technologie du Transport de l'Aménagement du Réseau Routier), Wilo Intec, Hitachi Hicef, Sagem Safran, AIR France, Risoud précision, Deret, La Poste, Tradival, Herta, Thalès, La Maif, Sofaxis, Samsah Prepsy, Académie de Versailles (CROUS), Sanofi, Hutchinson, Cabinets de Consultants.*

### **Recherche de structure d'accueil (stage ou contrat d'alternance)**

La recherche de stage est réalisée par l'étudiant(e) lui (elle)-même avec l'aide de l'Equipe de Formation du Master et des services de l'Université. Elle est intégrée dans le cadre d'UE et de créneaux de formation spécifiques qui comprennent : des visites d'entreprises, des simulations d'entretiens de recrutement avec des professionnel(le)s, une aide à la rédaction de CV et à la maîtrise des outils de gestion de candidatures, la prospection dans le réseau Ergomot et, en dehors, l'accueil d'entreprises sur le site universitaire. Les stages peuvent être réalisés dans le Loiret, en Région Centre, mais aussi en France métropolitaine, à l'ouest (M1) ou à l'étranger.

L'Espace Stage Emploi Entreprise (ESEE) de l'Université d'Orléans relaie toutes les offres de stage en direction des étudiant(e)s et participe à la rédaction des CV et des lettres de motivation.

Le CFA des Universités Centre-Val de Loire transmet les offres de stage et dispense une journée de formation pour aider les étudiant(e)s dans leurs recherches d'une structure d'apprentissage.

L'Equipe de Formation relaie les offres de stage qui sont adressées spécifiquement aux étudiant(e)s de la spécialité Ergonomie de la Motricité.

L'association ECTI (seniors bénévoles) intervient pour des simulations d'entretiens en français et en anglais et un appui à la valorisation des compétences personnelles.

Plusieurs moyens permettent de trouver un stage : candidature spontanée, réponse à des offres de stage formalisées, participation à des journées de contact avec les structures (opération Grand Maillage en Région Centre, journée Job et stage, journée de recrutement assurées par les pôles industriels Elastopôle, Cosmetic Valley, Aérocentre, Industrie Pharmaceutique, Pôle Automobile, UIMM, ou les filières aidées par la Région Centre).

## 7 – Renseignements et Contacts

Site : <http://www.univ-orleans.fr/sciences-techniques/staps/masters>

**Suivez le Master IEAP parcours Ergonomie de la Motricité sur Facebook**

Tapez les mots clefs « Ergomot Master Orléans »

### Responsables de Formation

Aude Villemain

Courriel : [aude.villemain@univ-orleans.fr](mailto:aude.villemain@univ-orleans.fr)

### Scolarité Master

Valérie Ferrandez

Tel : 02 38 49 49 32

Courriel : [valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr](mailto:valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr)

### Service de Formation Continue et dispositif Haut Niveau Ergomot

Chargé de mission : Milène Carmé

Courriel : [milene.carme@univ-orleans.fr](mailto:milene.carme@univ-orleans.fr)

Site : <http://www.univ-orleans.fr/sefco/>

### CFA IURC Formation en Apprentissage

Céline Châtillon

Courriel : [stephanie.courtois@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.courtois@univ-orleans.fr)

Site : <https://www.cfa-univ.fr>

### Association ERGOMOT

**Réseau du Master Ergonomie de la Motricité – Staps Orléans**

Contact : [association.ergomot@gmail.com](mailto:association.ergomot@gmail.com)

Site : <http://club.quomodo.com/ergomot>